



Wallonie

Commune de Manage

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Marc JORIS, domicilié Rue de Longsart, 22 à 7170 Manage.

Le terrain concerné est situé à Manage, Rue de Longsart, 22 et cadastré division 1, section F n°347X, 347Y, 347Z.

Le projet consiste à régulariser la construction d'une véranda, la création d'un logement de plain-pied et d'une terrasse en toiture et présente les caractéristiques suivantes :

"La demande implique une dérogation au plan de secteur : non conforme à la Zone d'Aménagement Communal Concerté Économique qui n'est pas mise en œuvre"

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables, à l'adresse suivante : Place Albert 1^{er}, 1 à 7170 Manage. (Art. D.I.16 §1^{er} : Les mesures particulières de publicité sont suspendues du 16 juillet au 15 août et du 24 décembre au 1^{er} janvier.

- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h00
- Et sur rendez-vous (service Urbanisme – 064/518.264).

L'enquête publique est ouverte le 31/08/2026 et clôturée le 14/09/2026.

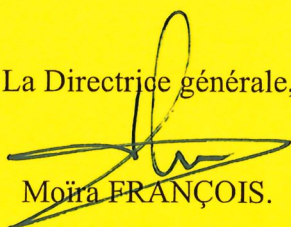
Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- Par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place Albert 1^{er}, 1 à 7170 MANAGE
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@manage-commune.be
- Remises au guichet de l'urbanisme du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Division des Travaux, service urbanisme **Place Albert 1^{er}, 1 à 7170 MANAGE**, le 14/09/2026, à 11h00.

La Directrice générale,



Moïra FRANÇOIS.



Le Bourgmestre,



Bruno POZZONI.